

Projet Tri-CO24

Foire Aux Questions

Projet de transformation de la Paroisse et du centre Œcuménique St Marc

Table des matières

1	INTRODUCTION	3
2	QUELQUES QUESTIONS CONCRETES	3
2.1	QUAND DEMARRENT LES TRAVAUX ET QUELS SONT LES CHANGEMENTS POUR L'UTILISATION DES LIEUX ?	3
2.2	COMMENT RESERVER UNE SALLE ?	4
2.3	OU VONT LES PRETRES ARMAND MOUDILOU, ALBERT BASSAKININA ET BELVY DIANDAGA ?	4
2.4	QUI SERONT LES PRETRES DE LA PAROISSE DE LA SAINTE TRINITE ?	4
2.5	POURQUOI UNE INSTALLATION AVEC L'EVEQUE AUSSI TARDIVE ? LE 1 ^{ER} DECEMBRE ALORS QU'ILS SERONT ARRIVES EN SEPTEMBRE	4
2.6	COMMENT SE PASSE LA NOMINATION D'UN PRETRE ?	4
2.7	ET LA NOMINATION D'UN PRETRE DU CHEMIN NEUF ? Y A-T-IL UNE CONVENTION ? PEUT-ON LA LIRE ?	5
2.8	LE NOMBRE DE PRETRES : AUJOURD'HUI, ILS SONT 4 ; A PARTIR DE SEPTEMBRE, ILS NE SERONT PLUS QUE 3, PARMIS LESQUELS 2 D'ENTRE EUX AURONT DES ENGAGEMENTS A HONORER AUSSI AVEC LA COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF. COMMENT EST-CE QUE CELA VA SE PASSER ?	5
2.9	POURQUOI NE PAS AVOIR GARDE UN DES PRETRES ACTUELS ?	5
2.10	OU HABITERONT LES DEUX PRETRES DE LA COMMUNAUTE DU CHEMIN NEUF ?	5
2.11	QUI VA HABITER AU 1 ^{ER} ETAGE DE ST MARC ?	5
2.12	QUE DEVIENT LA CURE D'EYBENS ?	6
2.13	QUE SERONT LES LIENS AVEC LA VILLENEUVE, LE VILLAGE OLYMPIQUE ?	6
3	LE CENTRE ST MARC	6
3.1	POURQUOI ST MARC EST-IL APPELE « CENTRE ŒCUMENIQUE » ?	6
3.2	DEPUIS QUAND LE CENTRE ST MARC EXISTE-T-IL ?	6
3.3	À QUI APPARTIENT LE CENTRE ST MARC ?	6
3.4	COMMENT FONCTIONNAIT LE CENTRE ST MARC ?	6
3.5	COMMENT VA FONCTIONNER LE CENTRE ST MARC ?	7
3.6	QU'EN EST-IL MAINTENANT DE L'ŒCUMENISME ?	7
3.7	Y A-T-IL D'AUTRES INSTANCES ŒCUMENIQUES DANS L'AGGLOMERATION DE GRENOBLE ?	7

4	HISTOIRE DU CENTRE ET DE SES BÂTIMENTS	7
4.1	QUELLE EST L'HISTOIRE DU CENTRE ŒCUMENIQUE ?	7
4.2	QUELLE EST LA CONCEPTION DU BATIMENT A LA CONSTRUCTION ?	8
4.3	QUELLES ÉGLISES SONT ACCUEILLIES DANS LE CENTRE ?	8
4.4	ET AUJOURD'HUI EN 2024, A QUI APPARTIENT LE CENTRE ŒCUMENIQUE ST MARC ?	8
4.5	POURQUOI L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE S'EST -ELLE RETIRÉE DE LA PROPRIÉTÉ PARTIELLE DU CENTRE ŒCUMENIQUE ? ...	8
4.6	COMMENT VA CONTINUER L'ŒCUMENISME A ST MARC ?	8
4.7	EN QUOI VONT CONSISTER LES TRAVAUX ?	8
4.8	QUAND DEMARRERONT LES TRAVAUX ?	8
5	LA PAROISSE	9
5.1	LE LOGO, IDENTITÉ VISUELLE DE LA PAROISSE AVEC L'ICÔNE DE ROUBLEV, VA-T-IL RESTER LE MÊME ?	9
5.2	LES RELAIS D'ÉGLISE, LES QUARTIERS COUVERTS CHANGENT-ILS ?	9
5.3	ÉQUIPE PAROISSIALE, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE POUR ELLE ?	9
5.4	PRETRES, QUI VA RESTER, QUI VA PARTIR, QUI VA REJOINDRE LA PAROISSE ?	9
5.5	CENTRE ST MARC, PROPRIÉTÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN ISÈRE, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE POUR MOI PAROISSIEN ? ..	9
5.6	COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF, QUEL RÔLE LA COMMUNAUTÉ DOIT-ELLE JOUER ?	9
5.7	CENTRE ST MARC, ASSOCIATION DISSOUE, A QUI JE M'ADRESSE MAINTENANT POUR RÉSERVER UNE SALLE ?	9
5.8	CENTRE ST MARC, ASSOCIATION DISSOUE, COMMENT JE SAIS CE QUI SE PASSE AU CENTRE ?	10
6	LA COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF	10
6.1	QUI EST LA COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF ?	10
6.2	POURQUOI NOTRE ÉVÊQUE A-T-IL CONFIE LA PAROISSE DE LA SAINTE TRINITÉ A LA COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF ?	10
6.3	QUELLE MISSION EST CONFIEE PAR NOTRE ÉVÊQUE AU CHEMIN NEUF SUR LA PAROISSE ET DANS LE DIOCESE DE GRENOBLE VIENNE ?	10
6.4	EST-CE QUE DES PAROISSES SONT DÉJÀ CONFIEES AU CHEMIN NEUF EN FRANCE ?	10
6.5	QUAND LE CHEMIN NEUF ARRIVE-T-IL SUR LA PAROISSE DE LA SAINTE TRINITÉ ?	11
7	L'ŒCUMÉNISME	11
7.1	QU'EST-CE QUE L'ŒCUMENISME ?	11
7.2	EST-CE VRAIMENT IMPORTANT POUR MOI/NOUS, L'ŒCUMENISME ?	11
7.3	POURQUOI CHOISIR DE MAINTENIR UN LIEU SPÉCIFIQUE POUR PORTER L'ŒCUMENISME, MÊME SI LES CATHOLIQUES SONT MAINTENANT SEULS PROPRIÉTAIRES ?	11

1 INTRODUCTION

Ce document a été élaboré par les bénévoles du projet pour l'accompagnement de l'évolution de la paroisse catholique de la Sainte Trinité, de la dynamique œcuménique, des bâtiments, avec les Églises Protestante Unie de Grenoble et Anglicane et la communauté du Chemin Neuf.

Il a pour objectif d'apporter des réponses aux questions les plus couramment posées. Son contenu n'est pas exhaustif, il est même soumis à des variations dont nous tenterons de refléter au mieux les changements par la publication de nouvelles versions. Nous avons fait du mieux possible, merci de votre indulgence.

2 QUELQUES QUESTIONS CONCRETES

2.1 Quand démarrent les travaux et quels sont les changements pour l'utilisation des lieux ?

Les travaux démarrent le 29 avril 2024 et vont durer environ 1 an. Pendant un an la vie sera moins confortable à St Marc, tout cela pour plus de confort à l'avenir ! Alors merci à tous d'avance pour votre patience et compréhension...

Dates des 4 phases	Lieux des travaux (zone non accessible)	Accès modifiés
Phase 1 : 29 avril à fin juillet	Le toit : étanchéité, charpente, remplacement des « puits de lumière ».	Salle Emmaüs inaccessible
Phase 2 : 29 avril à fin juillet	Salle Cana, couloirs du RdC, salle Galilée et salle de prière.	1 seul escalier côté Ouest Accès à la salle Bethel, à l'office et aux sanitaires uniquement par l'extérieur. Sanitaires handicapés : accessibles avec la clef de chantier si besoin les dimanches, non accessibles le reste de la semaine. Salle Emmaüs non accessible Salle Cana : pourra être indisponible le temps de dresser une cloison. Le culte anglican aura alors lieu dans le grand volume après la messe catholique. Messes catholiques en semaine dans l'Oratoire
Phase 3 : Septembre/octobre à fin des travaux ...	1^{er} étage côté Est	1 seul escalier côté Ouest Salles Emmaüs, Siloé et Jéricho : non accessible
Phase 4 : Novembre/décembre à fin des travaux	1^{er} étage côté Ouest	Salle Emmaüs non accessible Salles paroissiales de La Sainte Trinité non accessibles

Référents travaux pour les différentes communautés chrétiennes : Françoise Genoud et Jean-François Huguet. Ils assisteront aux réunions de chantier hebdomadaires.

2.2 Comment réserver une salle ?

Par le logiciel GRR ou envoyer un mail à co.saintmarc@laposte.net.

Attention, la récupération des clés est aussi à prendre en compte. Personne ne viendra ouvrir la salle réservée.

2.3 Où vont les prêtres Armand Moudilou, Albert Bassakinina et Belvy Diandaga ?

- **Armand** : curé à Saint Pierre en Pays Roussillonnais et Notre Dame des Sources en Sanne-Dolon.
- **Belvy** : vicaire à la paroisse Charles de Foucauld : Claix - Le Pont de Claix – Échirolles.
- **Albert** : vicaire sur 2 paroisses Crémieu et Pont De Chéruy.

2.4 Qui seront les prêtres de la paroisse de la Sainte Trinité ?

Deux prêtres du Chemin Neuf dès septembre 2024. L'un des deux, **Christophe Brunet**, est actuellement à Londres. Il sera présent le 2 mai à la fête d'anniversaire d'ordination d'Armand. Le second prêtre sera nommé en juin.

Philippe Moignet poursuit ses engagements durant l'année 2024-2025.

2.5 Pourquoi une installation avec l'évêque aussi tardive ? Le 1^{er} décembre alors qu'ils seront arrivés en septembre.

Pour donner du temps et à cause de la disponibilité de l'évêque qui sera occupé à Rome puis avec les prêtres du Diocèse. Mais les nouveaux prêtres assureront leur charge entre septembre et décembre.

L'installation est un moment symbolique, pour rendre grâce au Seigneur de ce ministère, avec le geste du lavement des pieds. Le 1^{er} dimanche de l'aveil sera une date chargée de sens avec le démarrage de la nouvelle année liturgique.

2.6 Comment se passe la nomination d'un prêtre ?

L'incardination d'un prêtre est le statut par lequel un prêtre est juridiquement rattaché à un diocèse.

Les prêtres Fidei Donum sont des prêtres diocésains qui partent dans un autre diocèse que leur diocèse d'origine. Une convention renouvelable tous les 3 ans décrit l'accord entre les deux diocèses et l'engagement du prêtre dans le nouveau diocèse.

2.7 Et la nomination d'un prêtre du Chemin Neuf ? Y a-t-il une convention ? Peut-on la lire ?

Le père Christophe Brunet a été proposé au Diocèse. L'évêque l'a rencontré en mars et a validé sa nomination dans le diocèse. Armand a déjà passé du temps avec lui et il reviendra le 2 mai puis en juin.

Dans le cas des prêtres de la Communauté du Chemin Neuf, une convention est établie entre cette Communauté et le Diocèse, renouvelable annuellement, après une évaluation de son fonctionnement. Chaque partie peut la résilier. Les grandes lignes de la convention seront transmises à la paroisse.

Une autre convention est par ailleurs signée entre le diocèse et la paroisse de La Ste Trinité.

2.8 Le nombre de prêtres : aujourd'hui, ils sont 4 ; à partir de septembre, ils ne seront plus que 3, parmi lesquels 2 d'entre eux auront des engagements à honorer aussi avec la Communauté du Chemin Neuf. Comment est-ce que cela va se passer ?

Effectivement, les deux prêtres du Chemin Neuf pourront être sollicités par la Communauté du Chemin Neuf pour animer un week-end, une retraite... Mais **il restera toujours un prêtre présent sur la paroisse.**

À partir de septembre 2025, une famille et une sœur laïque consacrée viendront rejoindre les logements communautaires au 1er étage. Ces personnes, ainsi que certains membres du Chemin Neuf parmi les 24 engagés sur Grenoble et ses alentours, se mettent aussi au service de la paroisse. La paroisse c'est avant tout, nous, communauté de baptisés, les vocations au sacerdoce sont plus rares aujourd'hui, c'est aussi un appel à ce que chacun de nous, laïcs, porte sa pierre à l'édifice de l'Église et participe peut-être plus, ou différemment aux temps en Église...

2.9 Pourquoi ne pas avoir gardé un des prêtres actuels ?

Parce que le Diocèse a des besoins sur d'autres paroisses.

2.10 Où habiteront les deux prêtres de la Communauté du Chemin Neuf ?

Les deux prêtres de la Communauté du Chemin Neuf habiteront dans l'appartement d'Armand (libre au 1er août) pour l'année 2024-25 puis ils s'installeront au 1er étage de St Marc.

2.11 Qui va habiter au 1^{er} étage de St Marc ?

Une fois les travaux terminés, probablement à partir de septembre 2025, deux prêtres, un couple ou une famille, une sœur consacrée, tous membres de la Communauté du Chemin Neuf, habiteront au 1er étage de St Marc.

2.12 Que devient la cure d'Eybens ?

Le sujet est en réflexion.

2.13 Que seront les liens avec la Villeneuve, le Village Olympique ?

Quand l'évêque est venu, la communauté des sœurs du Christ a rappelé l'importance d'être présent dans les relais. Des prêtres de la Mission de France ont longtemps habité la Villeneuve, jusqu'il y a quelques années.

Nous sommes invités à faire connaissance, à nous inviter les uns les autres, à aller célébrer dans les différents lieux de la paroisses, riches de leurs différences.

3 LE CENTRE ST MARC

3.1 Pourquoi St Marc est-il appelé « Centre œcuménique » ?

St Marc est « Centre œcuménique », car c'est un bâtiment qui a été conçu pour abriter les cultes de plusieurs confessions chrétiennes : les anglicans, les protestants de l'Église Protestante Unie de Grenoble et les catholiques mais aussi accueillir des temps forts avec d'autres confessions chrétiennes catholiques, protestantes et orthodoxes comme la semaine de prière pour l'unité des chrétiens. L'objectif est de mieux se connaître entre confessions, de créer des liens pour s'enrichir de nos différences et, à l'occasion, de prier ensemble.

3.2 Depuis quand le Centre St Marc existe-t-il ?

Le bâtiment a été construit en 1967, en même temps que beaucoup de bâtiments du quartier en vue des jeux olympiques de Grenoble de 1968. En ce qui concerne les cultes, trois Églises sont fondatrices du Centre Œcuménique, à savoir, par ordre alphabétique : l'Église Anglicane, l'Église Catholique et l'Église Protestante Réformée.

3.3 À qui appartient le Centre St Marc ?

A l'origine, l'Église catholique et l'Église protestante étaient propriétaires du bâtiment. L'Église anglicane était locataire. Depuis le 1^{er} janvier 2024, seule l'Église catholique (en l'occurrence le diocèse de Grenoble-Vienne) est propriétaire, l'Église protestante ayant vendu ses parts au diocèse.

3.4 Comment fonctionnait le Centre St Marc ?

Jusqu'au 31 décembre 2023, une association : l'Association du Centre Œcuménique St Marc, s'occupait de la logistique et de l'animation du Centre. Elle gérait les contrats avec les fournisseurs, s'occupait de l'entretien, planifiait l'occupation des salles, etc. Un comité d'animation, issu de l'association, s'occupait des activités culturelles et artistiques qui étaient proposées dans le centre : concerts, spectacles, conférences, etc.

3.5 Comment va fonctionner le Centre St Marc ?

A partir de 2024, le diocèse de Grenoble prend en charge le fonctionnement du Centre, essentiellement les contrats avec les fournisseurs. Une équipe « L'équipe logistique » est en place pour définir les fonctions d'entretien courant et comment ces fonctions seront assurées. L'équipe est en quête de bonnes volontés pour prendre en charge ces fonctions. Lorsque les membres de la communauté du Chemin Neuf seront installés, le fonctionnement du Centre devra être rediscuté.

3.6 Qu'en est-il maintenant de l'œcuménisme ?

L'association du Centre œcuménique s'étant dissoute, une commission d'une quinzaine de membres comprenant des personnes des différentes Églises réfléchit aux moyens de faire vivre l'œcuménisme à St Marc, en souhaitant une ouverture vers d'autres communautés chrétiennes de l'agglomération grenobloise. Notre évêque Jean-Marc Eychenne confie à la paroisse de la Sainte Trinité de devenir signe de l'unité des chrétiens, ce qui est conforté par l'arrivée de la communauté du Chemin Neuf, dont une des missions est précisément de porter le souci de l'œcuménisme.

3.7 Y a-t-il d'autres instances œcuméniques dans l'agglomération de Grenoble ?

La plupart des Églises chrétiennes de l'agglomération grenobloise se retrouvent depuis 1998 au sein d'une commission : la Commission des Églises Chrétiennes (CEC). Cette commission dispose d'une charte qui définit ses buts et son fonctionnement. C'est cette commission qui organise la veillée de la Semaine de Prière pour l'Unité des Chrétiens qui se tient chaque année à St Marc.

4 HISTOIRE DU CENTRE et de SES BÂTIMENTS

4.1 Quelle est l'histoire du Centre œcuménique ?

- 1956 : Une seule paroisse catholique qui accueille catholiques, protestants, et toute personne désireuse de s'impliquer dans le quartier
- 1963 : L'Église Réformée décide de créer un Centre à Malherbe
- 1964 : L'Église Catholique met des locaux à disposition pour l'Église Réformée
- Février 1965 : Nouveau plan d'urbanisme pour le quartier
- Mai 1965 : La perspective des JO de 1968 accélère l'urbanisation du quartier Malherbe. Un terrain de 3000 m2 est proposé aux 2 Églises
- Novembre 1965 : Décision prise de construire en commun (répartition 30% pour l'Église Réformée et 70% pour l'Église Catholique)

- 28 janvier 1968 : Inauguration du Centre Œcuménique St Marc

4.2 Quelle est la conception du bâtiment à la construction ?

Dès le départ, le bâtiment est voulu simple et fonctionnel, grand, ouvert sur le quartier et sur la ville, avec, entre les Églises, le désir de « faire ensemble tout ce qu'on peut faire ensemble, sans être obligé de tout faire ensemble ».

4.3 Quelles Églises sont accueillies dans le Centre ?

Les deux Églises copropriétaires acceptent dès l'ouverture d'héberger l'Église Anglicane ainsi que d'autres associations œcuméniques.

4.4 Et aujourd'hui en 2024, à qui appartient le Centre Œcuménique St Marc ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'Église Catholique a la propriété complète du Centre.

4.5 Pourquoi l'Église Protestante Unie s'est-elle retirée de la propriété partielle du Centre Œcuménique ?

À cause du coût des travaux de restauration, et aussi parce qu'elle s'investit davantage dans le Grésivaudan, dans le Voironnais, et dans le Café Téo récemment créé à côté du Temple de Grenoble.

4.6 Comment va continuer l'Œcuménisme à St Marc ?

Les Églises protestante unie et anglicane continueront à assurer une présence hebdomadaire et participeront à la dynamique œcuménique avec l'Église catholique qui accueillera la Communauté du Chemin Neuf en soutien de la paroisse de la Sainte Trinité pour continuer la route de l'Œcuménisme.

4.7 En quoi vont consister les travaux ?

Le bâtiment a 55 ans. Il nécessite surtout des travaux de structure : étanchéité, zinguerie, béton... Il y aura quelques transformations peu visibles au Rez-de-chaussée.

Le 1^{er} étage sera complètement transformé pour en faire un lieu de vie pour la Communauté du Chemin Neuf.

4.8 Quand démarreront les travaux ?

Il est prévu que les travaux démarrent fin mai ou début Juin (à préciser) pour une durée minimum d'un an.

5 LA PAROISSE

5.1 Le logo, identité visuelle de la paroisse avec l'icône de Roulev, va-t-il rester le même ?

Aucun changement n'est prévu à ce jour.

5.2 Les relais d'église, les quartiers couverts changent-ils ?

Rien ne change sur la couverture géographique de la paroisse de La Sainte Trinité

5.3 Équipe Paroissiale, qu'est-ce que ça change pour elle ?

1-2 membres du Chemin Neuf ainsi que deux Prêtres du Chemin Neuf vont intégrer l'Équipe Paroissiale ; le curé actuel (P. Armand) va quitter La Sainte Trinité à la rentrée.

5.4 Prêtres, qui va rester, qui va partir, qui va rejoindre la Paroisse ?

Deux Prêtres du Chemin Neuf vont rejoindre la Paroisse ; le curé actuel (P. Armand) va quitter La Sainte Trinité à la rentrée.

5.5 Centre St Marc, propriété de l'église catholique en Isère, qu'est-ce que ça change pour moi paroissien ?

Absolument rien.

5.6 Communauté du Chemin Neuf, quel rôle la communauté doit-elle jouer ?

Sa mission, définie par le diocèse, est de s'investir dans la vie du centre, pour en faire un centre animé, signe de l'œcuménisme.

5.7 Centre St Marc, association dissoute, à qui je m'adresse maintenant pour réserver une salle ?

Contactez par email Mathilde ou co.saintmarc@laposte.net (l'adresse reste valable pour la transition). Pendant la période des travaux, seules les activités en lien avec les différentes églises continuent, n'ayant pas de grande visibilité sur la disponibilité des salles nous ne pouvons pas louer à d'autres personnes.

5.8 Centre St Marc, association dissoute, comment je sais ce qui se passe au centre ?

Les informations des événements se trouvent toujours sur le site internet du Centre Œcuménique (jusqu'à fin décembre 2024), et aussi sur le site internet de la paroisse.

6 LA COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF

6.1 Qui est la Communauté du Chemin Neuf ?

Née d'un groupe de prière, la Communauté du Chemin Neuf a été fondée en 1973. Elle est issue de la spiritualité ignatienne et du renouveau charismatique qui, depuis l'origine, est œcuménique. La Communauté du Chemin Neuf a été reconnue par Rome comme Institut Religieux Clérical de Droit Pontifical. Deux prêtres de l'Institut du Chemin Neuf ont été nommés membres de la Conférence des Évêques de France (CEF). 2400 personnes sont engagées dans la Communauté présente dans 30 pays, soit 80 diocèses. Parmi elles, 400 célibataires consacrés (dont 120 prêtres), et 3000 membres qui, sans être communautaires, partagent la mission et la spiritualité de la communauté.

6.2 Pourquoi notre Évêque a-t-il confié la Paroisse de la Sainte Trinité à la Communauté du Chemin Neuf ?

Le Christ nous appelle tous à l'Unité, et l'œcuménisme est au cœur des préoccupations de l'Église Catholique en Isère. Le Père Évêque a demandé à la Communauté du Chemin Neuf d'apporter du soutien à notre Paroisse de la Sainte Trinité pour déployer la mission œcuménique de l'Église Catholique en Isère. La Communauté du Chemin Neuf a été appelée et choisie pour sa vocation œcuménique « Que tous soient un » Jn 17,21 qui est inscrite dans ses Constitutions : « Nous osons croire à l'Unité visible de l'Église et nous recevons comme mission d'y travailler de toutes nos forces ».

6.3 Quelle mission est confiée par notre Évêque au Chemin Neuf sur la Paroisse et dans le Diocèse de Grenoble Vienne ?

La Communauté du Chemin Neuf aura mission d'assurer avec les paroissiens la coordination pastorale de la Paroisse de la Sainte Trinité dans le respect de la Charte des Paroisses promulguée en 2020 par Le Père Évêque de Kérimel, et également de soutenir la Paroisse dans sa réalité diverse et mélangée afin de déployer sa mission œcuménique dans le Diocèse de Grenoble Vienne.

6.4 Est-ce que des paroisses sont déjà confiées au Chemin Neuf en France ?

Oui, 15 paroisses en France sont confiées à des équipes de membres de la Communauté du Chemin Neuf.

6.5 Quand le Chemin Neuf arrive-t-il sur la Paroisse de la Sainte Trinité ?

Deux prêtres du Chemin Neuf seront nommés en mai 2024 et démarreront leur Ministère le 1er septembre 2024.

Lorsque les travaux seront terminés, les deux prêtres et des membres de la Communauté du Chemin Neuf logeront au premier étage du Centre Saint Marc.

7 L'ŒCUMÉNISME

7.1 Qu'est-ce que l'œcuménisme ?

Il désigne les efforts divers, pour redonner à la famille chrétienne divisée une unité profonde et visible, conforme à l'enseignement de Jésus, afin que la communion des chrétiens soit dans le monde un signe parlant de la réconciliation universelle accomplie par lui.

Étymologie : du grec οἰκομένη, l'« œcouménè », c'est la terre habitée. L'unité de l'Église n'est significative et nécessaire qu'en fonction de l'universalité de sa mission : communiquer l'Évangile à l'ensemble de l'univers habité.

(Cf. Encyclopédie Universalis <https://www.universalis.fr/encyclopedie/oecumenisme/>)

7.2 Est-ce vraiment important pour moi/nous, l'œcuménisme ?

Oui, bien sûr ! Le Christ n'a pas volontairement créé des Églises divisées mais un seul Corps dont il est la tête. En effet, les membres de ce Corps sont divers et c'est une richesse pour nous et un témoignage pour le monde, à condition que nous restions les membres d'un même corps "sain" et pas des membres disloqués, divisés ! Rappelons-nous la prière de Jésus : « Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et je suis en toi, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. » (Jean 17,21)

(Cf. Préambule du décret sur l'œcuménisme Unitatis Redintegratio, le 21 nov. 1964)

7.3 Pourquoi choisir de maintenir un lieu spécifique pour porter l'œcuménisme, même si les catholiques sont maintenant seuls propriétaires ?

Pour nous aider à suivre ce chemin qui nous est proposé et qui, si l'on en croit l'histoire et les multiples divisions et violences entre les chrétiens, n'est pas si simple à vivre !

« Voilà pourquoi le Concile [Vatican II], pénétré du désir de rétablir l'unité entre tous les disciples du Christ, veut proposer à tous les catholiques les moyens, les voies et les modes d'action qui leur permettront à eux-mêmes de répondre à cet appel divin et à cette grâce. » (Préambule du décret sur l'œcuménisme Unitatis Redintegratio, le 21 nov. 1964)